



Allocataires RG et RA avec QF<760€	Allocataires RG et RA avec QF entre 760€ et 999€	Allocataires RG et RA avec QF>1000€	Communes non conventionnées, hors département et autres tarifs
------------------------------------	--	-------------------------------------	--

PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR					
ÉLÉMENTAIRE LA SEUDRE	TARIF 7H15 à 7h45 et 18h30 à 19h00	0.67€	0.74€	0.80€	1.12€
	TARIF HORAIRE 7H45 à 8h45 et 16h30 à 18h30	1.33€	1.46€	1.60€	2.24€
MATERNELLE LA TAILLÉE	TARIF 7H15 à 7h40	0.67€	0.74€	0.80€	1.12€
	TARIF HORAIRE 7H40 à 8h40 et 16h10 à 18h10	1.33€	1.46€	1.60€	2.24€
	TARIF 18H10 à 19h00	1.08€	1.18€	1.27€	1.82€
MATERNELLE GAMBETTA	TARIF 7H15 à 7h30	0.34€	0.38€	0.41€	0.57€
	TARIF 7H30 à 8h30 et 16h00 à 19h00	1.33€	1.46€	1.60€	2.24€
PÉRISCOLAIRE MERCREDIS ET ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES					
TARIF HORAIRE (7H15 à 18h45)		1.33€	1.46€	1.60€	2.24€
Repas (Restaurant scolaire la Seudre)		3.09€			
Sorties et activités exceptionnelles		4.00€	4.37€	4.73€	6.73€
Majoration pour retard		5.00€/ enfant / quart d'heure de retard			

La CAF de la Charente-Maritime, la MSA et la CARA soutiennent le Pôle Enfance Jeunesse

FACTURATION-RÈGLEMENT

Les factures vous parviendront par la TRÉSORERIE de ROYAN. Règlements possibles en espèces ou en carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite), par **prélèvement** (s'adresser au Pôle Enfance-Jeunesse pour la mise en place), par **CESU papier** et par chèque bancaire directement à la TRÉSORERIE de ROYAN et par internet (www.tipi.budget.gouv.fr)



CCAS-Pôle Enfance-Jeunesse

9bis Route des écluses
17600 SAUJON
05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31
pole.enfance@saujon.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



PÔLE ENFANCE JEUNESSE

3-12 ANS



PÉRISCOLAIRE Matin/Soir - MERCREDIS & ACCUEILS DE LOISIRS - vacances



Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse
Christelle MACAIRE

9bis Route des écluses - 17600 SAUJON
05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31

pole.enfance@saujon.fr
www.saujon.fr



Communes partenaires





PRÉSENTATION

Le Pôle Enfance Jeunesse géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est habilité par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S) en lien avec la Protection Maternelle Infantile (P.M.I).

Le projet éducatif ainsi que le projet pédagogique sont à la disposition des familles sur www.saujon.fr ou sur demande.

Au début de chaque année scolaire, chaque famille doit compléter un dossier comprenant :

- 1) une fiche d'inscription Pôle Enfance Jeunesse et restauration scolaire
- 2) une fiche sanitaire par enfant, comprenant les autorisations parentales
- 3) des copies du carnet de santé avec les vaccinations à jour.

Liste des documents à fournir :

- **Attestation d'assurance extra-scolaire ou au minimum responsabilité civile** (Nous informons de l'intérêt de disposer de garanties d'assurance contractées personnellement et couvrant les dommages causés par le mineur à lui même)
- **Attestation de la carte vitale**
- Photocopie de l'extrait du jugement en cas de divorce ou de séparation
- **Attestation de quotient familial CAF/MSA** (mois en cours au moment de l'inscription) avec le numéro d'allocataire
- **Attestation AEEH** (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)

Des documents complémentaires pourront être demandés

Pour les enfants de moins de 3 ans scolarisés, accueil possible uniquement en périscolaire matin/soir selon conditions.

Pour les enfants en situation de handicap, accueil possible jusqu'à 17 ans selon conditions

(Contacter le Pôle Enfance Jeunesse)

Les enfants prioritaires sont :

Les familles dont les parents travaillent (une attestation employeur pourra être demandée) et résident sur SAUJON ou dans une commune conventionnée avec la structure.

FONCTIONNEMENT



Tous les documents sont téléchargeables sur www.saujon.fr
 et à envoyer à pole.enfance@saujon.fr
 Accueil au Pôle Enfance Jeunesse **uniquement sur RDV**
 par ☎ 05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31

MERCREDIS & VACANCES

Accueil 7h15 / 18h45

Un **petit-déjeuner** pour les enfants présents avant 8h

Transport pour les sorties, les activités exceptionnelles

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN/SOIR

(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Maternelle La Taillée

7h15 à 8h40 / 16h10 à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h30
- **Transport** départ 8h30 et 16h10

Maternelle Gambetta

7h15 à 8h30 / 16h à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h30
- **Transport** départ à 8h20 et 16h

Élémentaire La Seudre

7h15 à 8h45 / 16h30 à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h45
- **Aide aux leçons** lundi et jeudi de 17h00 à 18h30